



Appel pour un tarif postal « livre et revue » (Coordination des indépendants du livre)

- Les médias - Médias associatifs - Edition, distribution, cinéma, etc. -



Date de mise en ligne : jeudi 19 juillet 2007

Description :

Trois revendications...

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

A la suite de la pétition « Soutien aux éditeurs indépendants et aux revues littéraires - Pour la libre circulation des idées », à laquelle nous nous sommes associés en la publiant [ici même](#), est née une « coordination des indépendants du livre » qui lance un « Appel pour un tarif postal "livre et revue" », que nous reproduisons ci-dessous. (Acrimed)

La coordination des indépendants du livre organisait vendredi 22 juin à Paris à l'occasion du 25e Marché de la poésie un débat sur les tarifs postaux. La présentation par les acteurs de cette coordination a permis de faire ressortir trois revendications qui pourraient résoudre les tensions et contradictions qui agitent ce que l'on appelle la chaîne du livre et menacent l'existence de l'édition et de la librairie indépendante et plus généralement la vie intellectuelle de nos démocraties (cf. le texte de la pétition et les derniers rebondissements du procès gagné par le Syndicat de la librairie française (SLF) contre Alapage sur les frais de ports...).

Alors que les institutions et syndicats qui sont censés représenter les métiers de l'édition ou de la librairie hésitent encore à s'engager sur ce dossier, la coordination des indépendants du livre s'est engagée publiquement à remettre aux deux ministères de tutelle (Culture et Industrie) la pétition, initiée au mois de novembre 2006 et relayée par de nombreux acteurs [1], qui rassemble aujourd'hui près de 7000 signataires [2]. Nous demandons aux signataires de la pétition de relayer largement cet appel et nous continuons à recueillir les signatures de tous ceux qui souhaitent la création d'un tarif postal adapté à la diffusion du livre et de la revue.

Les revendications qui suivent s'inscrivent dans le droit fil de la loi sur le tarif unique du livre aujourd'hui menacée par l'augmentation prohibitive des tarifs postaux.

1. L'instauration d'un tarif particulier pour l'objet « livre ». Ce tarif permettrait à tous mais aussi aux multiples acteurs du livre et de la revue qui subissent aujourd'hui la censure économique de la grande distribution de continuer à faire circuler textes et images imprimés. Il confirmerait enfin le statut particulier de l'objet livre qui ne peut être considéré comme simple marchandise (statut déjà reconnu par l'État avec la TVA à 5,5% sur le livre et le prix unique)...

2. Ce tarif « livre et revue » pourrait s'inscrire dans les missions de service public de l'entreprise La Poste (service universel postal) et dans le prochain contrat de plan entre l'État et La Poste. Il peut s'inspirer des tarifs qui existent déjà dans d'autres pays européens ou pour l'envoi de livres à l'étranger. Dans tous les cas, il devrait être au moins inférieur au tarif « lettre et correspondance ».

3. La remise en application du tarif « sac postal librairie [3] ».

L'utilisation de ce tarif qui n'a jamais été supprimé (mais dont La Poste se garde bien de faire la publicité !) permettrait de proposer aux lecteurs une offre plus diversifiée et de soutenir concrètement et tout de suite les échanges entre libraires, bibliothécaires et éditeurs indépendants.

La coordination des indépendants du livre, juillet 2007

Appel pour un tarif postal « livre et revue » (Coordination des indépendants du livre)

[1] Quelques signataires de la pétition : Jacques-Pierre Amette (prix Goncourt 2003), Patrick Bloche (député de Paris), Jacques Brémond (éditeur), Jean-Pierre Faye (écrivain - Union des écrivains), Sylvie Gomez (libraire), Françoise Hân (poète - Union des écrivains), Éric Hazan (éditeur), Jonathan Littel (écrivain - prix Goncourt 2006), François Maspero (écrivain), Laure Matarasso (libraire), Jean-Baptiste Para (revue), André Schiffrin (éditeur), Christian Thorel (libraire)...

[2] Pour signer la pétition en ligne : <http://www.cynthia3000.info/petition/?petition=3>.

[3] Tarif « sac postal de librairie. moins de 5 kg : 4,65 Euros ; par kilo supplémentaire jusqu'à 25 kg, 0,66 Euros. Soit pour un sac de 25kg : 17,85 Euros. Mention à mettre sur l'étiquette du sac postal (à demander à votre receveur) : au recto : SAC LIBRAIRIE / adresse du destinataire. au verso : NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE POSTAL SAUF CONTRÔLE / cachet de l'expéditeur / affranchissement